

RESUMÉ

Résumé des Communications Scientifiques

La Télévision Numérique Terrestre : naissance en France en 2005

Par Dominique Baudis

Les chaînes nationales gratuites de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) commenceront à diffuser leurs programmes en mars prochain conformément au calendrier fixé par le Conseil. C'est un événement unique dans l'histoire de la télévision, une vraie révolution au profit de tous : depuis 15 ans, les chaînes de télévision créées étaient toutes payantes et réservées aux seuls abonnés du câble et du satellite. Pour la très grande majorité des Français, la télévision se résume donc aujourd'hui à 5 chaînes hertziennes en clair, l'offre la plus restreinte d'Europe. En mars prochain, plus d'un tiers d'entre eux pourront bénéficier de trois fois plus de programmes gratuits en branchant sur leur téléviseur un adaptateur qui coûtera moins de 100 €. Dans certains cas, il sera également nécessaire de régler l'antenne râteau, une intervention simple et peu onéreuse. La TNT connaîtra une extension géographique rapide : 35% de la population sera ainsi desservie en mars, la moitié en septembre prochain, 65% au cours du premier semestre 2006 pour atteindre 85% en 2007. En 2 ans, le déploiement de la TNT sera donc achevé. Tous les lancements de nouveaux services se sont produits de la même manière avec une couverture progressive du territoire mais la rapidité du développement de la TNT est sans précédent. Les téléspectateurs pourront également, s'ils le désirent, bénéficier des chaînes payantes de la TNT dont le calendrier a également été fixé par le CSA en septembre 2005. Ils devront, pour avoir accès à ces programmes, souscrire un abonnement et s'équiper d'un décodeur. Le Conseil Supérieur Audiovisuel (CSA) a rempli l'essentiel de la mission que le législateur lui a confié : lancer ce grand projet d'intérêt national. Aux diffuseurs désormais de jouer : à eux de proposer des programmes attrayants et intéressants. Le succès de la TNT en dépend.

Mise en place d'un réseau de dépistage de la rétinopathie diabétique par télé-médecine : OPHDIAT©

Par Chabouis A., Massin P., Viens-Bitker C

Devant l'augmentation du nombre de diabétiques, le dépistage insuffisant de la rétinopathie, la pénurie d'ophtalmologistes et l'arrivée de nouveaux appareils pour la prise de photographies du fond d'œil, l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris a mis en place le réseau de télé-médecine, OPHDIAT©, pour le dépistage de la rétinopathie diabétique.

D'un côté, cinq centres de dépistage situés dans des services de diabétologie se sont équipés d'un rétinographe non mydriatique. Ces appareils permettent à une infirmière ou à un orthoptiste de prendre des photographies du fond d'œil sans dilatation des pupilles. Les photographies liées à un dossier médical sont ensuite envoyées via Internet sur un serveur sécurisé.

A l'autre extrémité du réseau, des médecins ophtalmologistes s'organisent à tour de rôle pour récupérer les dossiers sur le serveur, lire les images et renvoyer leurs comptes-rendus signés par Internet vers les sites de dépistage via le serveur.

Alors que le dépistage classique après dilatation des pupilles permet à un médecin de dépister 12 patients en une matinée (pour 30 % dépistage positif), OPHDIAT permet à un médecin de voir le dossier de 45 patients en une matinée. Le temps médical gagné est donc redistribué vers le traitement des patients.

OPHDIAT est ouvert à l'AP-HP depuis septembre 2004 entre 5 hôpitaux ainsi que la prison de Frênes. Son objectif est de s'ouvrir à d'autres structures : Hôpitaux, Centres de santé, réseaux de ville...

Les progrès de la e-santé en Europe

Par Gérard Comyn

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont eu une très grande importance dans le développement de réseaux de santé nationaux et régionaux, ainsi que d'outils d'aide pour les professionnels de la santé. Plus récemment l'arrivée de nouvelles technologies, d'abord Internet, puis la grille, les micro et nanotechnologies et systèmes ont fortement accru l'impact des TIC et en ont fait un instrument incontournable pour l'amélioration de la connaissance médicale, notamment par l'intégration des connaissances issues des travaux de la génétique aux données cliniques, et pour la mise en œuvre des technologies nouvelles de prévention et de monitoring. Tout cela n'a pas été sans avoir une incidence sur les politiques de la santé : Citons en particulier un plan d'action qui, basé sur les technologies précédemment développées, permettra bientôt aux Etats Membres de travailler avec la Commission Européenne à la mise en œuvre d'un véritable « espace Européen de la santé » qui facilitera la mobilité des patients.